

CAHIER DES CLAUSES TECHNIQUES PARTICULIÈRES

MARCHÉ PUBLIC DE PRESTATIONS INTELLECTUELLES

**Mission d'assistance à Maitrise d'Ouvrage pour la
conduite des études préalables portant sur
l'aménagement du futur site OCCIRAIL**

SOMMAIRE

1. Contexte de l'opération.....	4
2. Objet du marché.....	4
3. Périmètre de la mission	4
4. Limites de la mission.....	4
5. Organisation générale de la mission	5
6. Décomposition de la mission	5
Phase 1 : Structuration et cadrage du projet.....	5
Phase 2 : Pilotage des études préalables	5
Phase 3 : Accompagnement réglementaire	6
Phase 4 : Analyse économique et financière.....	6
Phase 5 : Synthèse générale et clôture	6
7. Livrables	6
8. Réunions.....	7
9. Gestion des risques	7
10. Développement durable.....	7
11. Délais d'exécution.....	7
12. Validation des prestations.....	7
13. Confidentialité.....	7
14. Propriété intellectuelle	8

L'ESSENTIEL DU CONTRAT

	Objet	Mission d'assistance à Maitrise d'Ouvrage pour la conduite des études préalables portant sur l'aménagement du futur site OCCIRAIL
	Type de contrat	Marché public
	Tranches optionnelles	Sans tranches optionnelles
	Clauses sociales	Sans
	Clauses environnementales	Avec
	Durée / Délai	18 mois
	Prix	Prix global forfaitaire
	Variation des prix	Avec
	Avance	Avec

1. Contexte de l'opération

La SCI OCCIRAIL souhaite engager les études préalables nécessaires à l'aménagement et au développement du site OCCIRAIL situé sur la commune de Réalville (Tarn-et-Garonne).

Ce projet constitue un enjeu stratégique de développement économique, d'attractivité territoriale et de valorisation foncière.

Afin de sécuriser le pilotage de l'ensemble des études préalables, des procédures administratives, des consultations et des analyses nécessaires à la définition du projet, la SCI OCCIRAIL souhaite être assistée par un prestataire spécialisé exerçant une mission d'Assistance à Maîtrise d'Ouvrage (AMO).

Le titulaire intervient en appui de la Maîtrise d'Ouvrage afin de garantir :
la cohérence globale des études ;

- la coordination des intervenants ;
- la maîtrise des risques ;
- la sécurisation des délais ;
- la préparation des prises de décision.

Les études techniques spécialisées nécessaires au projet sont réalisées par des prestataires distincts du titulaire.

2. Objet du marché

Le présent marché a pour objet une mission d'Assistance à Maîtrise d'Ouvrage portant sur :

- le pilotage global du projet ;
- l'organisation et la coordination des études préalables ;
- l'accompagnement administratif et réglementaire ;
- la préparation des consultations et marchés associés ;
- l'analyse technique, économique et financière des études réalisées ;
- l'assistance à la prise de décision ;
- le suivi des délais, des risques et des interfaces.

Le titulaire agit exclusivement en qualité d'AMO.

3. Périmètre de la mission

Le titulaire assure notamment :

- la définition des méthodes de pilotage ;
- l'élaboration et la mise à jour des outils de suivi ;
- l'organisation des réunions ;
- la coordination des intervenants ;
- l'analyse critique des études ;
- la production des rapports de synthèse ;
- l'assistance aux arbitrages ;
- la préparation des décisions de la Maîtrise d'Ouvrage.

Le titulaire est soumis à une obligation de moyens renforcée.

4. Limites de la mission

Le présent marché ne constitue pas une mission de maîtrise d'œuvre.

Le titulaire ne réalise notamment pas :

- la conception des ouvrages ;
- les études d'exécution ;
- le dimensionnement technique des infrastructures ;
- la direction de l'exécution des travaux ;
- la réception des travaux au sens de la maîtrise d'œuvre.

Le titulaire ne se substitue ni au Maître d'Ouvrage ni aux services instructeurs.

Toutes les décisions demeurent prises par la SCI OCCIRAIL.

5. Organisation générale de la mission

Le titulaire met en œuvre :

- un interlocuteur unique ;
- une organisation adaptée aux enjeux du projet ;
- une gouvernance permettant la coordination de l'ensemble des acteurs ;
- un système de reporting régulier.

Le titulaire assure :

- la traçabilité des décisions ;
- le suivi des actions ;
- le suivi des risques ;
- le contrôle des échéances.

Les comptes rendus de réunion sont transmis dans un délai maximum de cinq jours ouvrés.

6. Décomposition de la mission

La mission est structurée en cinq phases.

Les prestations détaillées, délais d'exécution, livrables, jalons et modalités de paiement figurent au DPGF.

Les délais renseignés au DPGF présentent un caractère contractuel.

Phase 1 : Structuration et cadrage du projet

Le titulaire réalise les prestations suivantes :

- analyse du besoin ;
- analyse documentaire ;
- cadrage stratégique ;
- définition de la gouvernance ;
- définition des processus de validation ;
- élaboration du plan de management de projet ;
- création du registre des risques ;
- établissement du planning directeur des études ;
- définition du dispositif de reporting.

Livrables attendus

- note de cadrage stratégique ;
- plan de management de projet (PMP) ;
- registre des risques ;
- planning directeur ;
- matrice des responsabilités.

Phase 2 : Pilotage des études préalables

Le titulaire assure :

- la préparation et la coordination des études ;
- le pilotage des bureaux d'études ;
- le suivi de l'avancement ;
- la gestion des interfaces ;
- l'analyse critique des rendus ;
- la préparation des arbitrages ;
- le contrôle du respect des objectifs.

Livrables attendus

- tableaux de suivi ;
- rapports d'analyse ;
- comptes rendus ;
- notes d'aide à la décision ;

- synthèses d'avancement.

Phase 3 : Accompagnement réglementaire

Le titulaire accompagne la Maîtrise d'Ouvrage dans :

- l'identification des procédures administratives ;
- le suivi des délais ;
- la coordination des dossiers réglementaires ;
- les relations avec les services instructeurs ;
- l'identification des risques réglementaires.

Livrables attendus

- tableau des procédures ;
- planning réglementaire ;
- notes d'analyse ;
- rapports de suivi.

Phase 4 : Analyse économique et financière

Le titulaire réalise :

- l'analyse économique globale ;
- l'identification des partenaires financiers ;
- l'élaboration des scénarios ;
- la construction des hypothèses financières ;
- l'évaluation du plan d'investissement ;
- l'élaboration du business plan.

Livrables attendus

- analyse financière ;
- scénarios comparatifs ;
- plan de financement ;
- business plan ;
- bilan économique.

Phase 5 : Synthèse générale et clôture

Le titulaire assure :

- le suivi global du projet ;
- la consolidation des résultats ;
- la formalisation des recommandations ;
- la préparation des décisions finales ;
- la clôture de la mission.

Livrables attendus

- rapport final AMO ;
- synthèse générale ;
- tableau des actions réalisées ;
- bilan de mission ;
- présentation finale.

7. Livrables

Tous les livrables devront être rédigés en français ; directement exploitables ; argumentés et justifiés ; structurés et synthétiques ; remis en formats modifiables Word et PDF.

Chaque livrable devra mentionner la phase concernée ; le jalon correspondant ; la date de remise et la version du document.

8. Réunions

Le titulaire organise et anime les réunions nécessaires au bon déroulement de la mission.

À titre indicatif :

réunion de lancement ;

- réunions de suivi ;
- réunions techniques ;
- réunions de coordination ;
- COPIL ;
- réunion de clôture.

Chaque réunion fait l'objet d'un compte rendu retraçant les décisions, actions et délais associés, transmis au Maître d'Ouvrage dans les délais impartis.

9. Gestion des risques

Le titulaire assure une démarche continue de gestion des risques.

Il identifie les risques ; évalue leur impact et propose des mesures correctives ; il met à jour le registre des risques et alerte immédiatement le Maître d'Ouvrage en cas de dérive susceptible d'impacter les délais, les coûts ou les objectifs.

Le titulaire établit dès la phase de lancement un registre des risques couvrant l'ensemble de l'opération. Ce registre est mis à jour à minima mensuellement et présenté lors de chaque comité de pilotage.

10. Développement durable

Le titulaire intègre les enjeux environnementaux à l'ensemble de la mission.

Il veille notamment à :

- la sobriété foncière ;
- la maîtrise des impacts environnementaux ;
- l'intégration des résultats des études environnementales ;
- la performance énergétique ;
- la limitation de l'empreinte carbone du projet.

Les propositions devront être adaptées aux caractéristiques du site OCCIRAIL.

11. Délais d'exécution

La durée prévisionnelle du marché est estimée à dix-huit (18) mois à compter de sa notification. Cette durée est indicative.

Les délais contractuels opposables au titulaire sont exclusivement ceux figurant dans le DPGF.

Ces délais constituent :

- les délais d'exécution ;
- les délais de remise des livrables ;
- les délais de validation ;
- les références utilisées pour l'application éventuelle des pénalités prévues au CCAP.

12. Validation des prestations

Chaque livrable fait l'objet d'une vérification par la Maîtrise d'Ouvrage ; d'une demande éventuelle de correction et d'une validation formelle.

La validation d'un livrable conditionne l'admission du jalon correspondant conformément au CCAP.

13. Confidentialité

L'ensemble des informations, documents, études et données transmis ou produits dans le cadre du marché est strictement confidentiel.

Le titulaire s'engage à ne communiquer aucune information à des tiers sans autorisation écrite préalable de la SCI OCCIRAIL.

14. Propriété intellectuelle

L'ensemble des études, rapports, analyses, documents, bases de données, présentations et livrables produits dans le cadre du marché devient la propriété exclusive de la SCI OCCIRAIL conformément aux dispositions du CCAP.